

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 11 juillet 2019 à 9h30
« Évolution des inégalités intragénérationnelles »

Document n° 9

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

L'évolution des inégalités de niveau de vie au fil des générations

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

L'évolution des inégalités de niveau de vie au fil des générations

Ce document étudie comment évoluent les inégalités de **niveau de vie**¹ au sein des individus d'une même génération ou classe d'âge. Dans l'idéal, on aimerait savoir si certaines générations sont plus inégalitaires que d'autres, c'est-à-dire si les **inégalités intragénérationnelles de niveau de vie** sont plus importantes au sein de certaines générations qu'au sein d'autres générations, et sur tout ou partie de leur cycle de vie. Cela pourrait s'expliquer, par exemple, par les inégalités que ces générations auraient connu sur le marché du travail (voir la première partie de la présence séance), par les règles de retraite appliquées à ces générations, ou par d'autres mécanismes influant sur la formation des inégalités de niveau de vie (structures familiales, accumulation de patrimoine, etc.).

A cette fin, l'INSEE a calculé, pour chaque tranche d'âge, différents indicateurs d'inégalité à partir des enquêtes Revenus fiscaux réalisées chaque année de 1996 à 2016 (**partie 1 du document**). On couvre ainsi l'évolution des inégalités selon l'âge sur une période de 20 ans.

Les inégalités de niveau de vie n'ont toutefois que peu évolué entre 1996 et 2016 : en effet, l'INSEE constate que les inégalités de niveau de vie dans l'ensemble de la population n'ont connu que des variations limitées depuis 1996, après une baisse importante durant les années 1970 et 1980². Par conséquent, notre analyse sur la période 1996-2016 révèle peu d'écarts entre les générations successives, en matière d'inégalités intragénérationnelles ; on y retrouve simplement les inégalités intergénérationnelles déjà mises en évidence dans le **document n° 11**.

C'est pourquoi, afin de suivre l'évolution des inégalités sur longue période, le COR a repris des résultats publiés il y a vingt ans par l'INSEE³ à partir des anciennes enquêtes Revenus fiscaux réalisées tous les cinq ans de 1970 à 1996 (**partie 2 du document**). Ces résultats permettent de suivre les inégalités parmi les actifs et parmi les retraités de 1970 à 2016 ; ils ne mesurent pas directement les inégalités parmi les individus d'une même génération, mais ils donnent un aperçu de l'évolution des inégalités intragénérationnelles sur longue période.

1. Les inégalités de niveau de vie parmi les individus d'une même génération : évolutions observées de 1996 à 2016

Les inégalités de niveau de vie entre individus d'une même génération sont relativement réduites en début de carrière (entre 20 et 39 ans), et relativement élevées en fin de carrière (entre 50 et 59 ans).

On présente d'abord le profil des niveaux de vie et des inégalités de niveau de vie selon l'âge, puis on examine comment ce profil a évolué entre 1996 et 2016 au fil du temps ou des générations, dans un contexte où le niveau de vie moyen de l'ensemble de la population a

¹ Le niveau de vie est défini comme le revenu disponible par unité de consommation, non compris les loyers fictifs imputés aux propriétaires (définition habituelle dans les documents et rapports du COR).

² Antoine Boiron, « Évolution des inégalités de niveau de vie entre 1970 et 2013 », Insee Références, édition 2016 – Dossier.

³ INSEE, « Revenus et patrimoine des ménages », édition 1999, Synthèses n°28.

d'abord augmenté (entre 1996 et 2011) avant de baisser légèrement suite à la crise (entre 2011 et 2016), et où les inégalités de niveau de vie dans l'ensemble de la population sont globalement restées stables.

1.1. Le profil par âge des inégalités de niveau de vie

Lorsque l'on observe à une date donnée (entre 1996 et 2016) le profil des niveaux de vie selon l'âge, ce profil prend une forme différente selon que l'on considère les personnes les moins favorisées ou les personnes les plus favorisées au sein de leur génération.

Le niveau de vie médian (D5)⁴ passe par un maximum en fin de carrière, vers 50-59 ans. Il est au contraire relativement faible chez les enfants et chez les jeunes. Durant la retraite, il est plus faible qu'en fin de carrière et il revient à un niveau comparable au milieu de la vie active. Le profil par âge du niveau de vie médian est assez cohérent avec le profil de niveau de vie sur cycle de vie qui a été calculé par le COR sur la base d'un cas type de couple de non cadres⁵ : le niveau de vie est assez faible pour le couple parental en milieu de vie active lorsque les enfants sont à charge, et ce d'autant plus que le couple a beaucoup d'enfants⁶.

Si l'on considère les personnes les plus favorisées, leur niveau de vie (mesuré par le dernier décile D9)⁷ passe aussi par un maximum en fin de carrière vers 50-59 ans, mais il est également élevé vers 60-69 ans, surtout dans les années récentes. En effet, les personnes qui prolongent leur activité, en liquidant tardivement leur pension ou en cumulant emploi et retraite, peuvent atteindre des niveaux de vie élevés⁸ ; par ailleurs, les personnes les plus favorisées perçoivent des revenus du patrimoine importants qui contribuent à maintenir un niveau de vie élevé durant la retraite. Au contraire, le dernier décile de niveau de vie est particulièrement faible chez les jeunes (20-29 ans), qui n'ont pas encore de revenus du patrimoine.

Si l'on considère les personnes les moins favorisées, leur niveau de vie (mesuré par le premier décile D1)⁹ augmente avec l'âge : il est minimal chez les enfants et les jeunes, et maximal après 60 ans. Ceci reflète notamment les règles relatives aux minima sociaux, le revenu minimal garanti par le minimum vieillesse après 65 ans étant plus élevé que le revenu minimal garanti aux moins de 65 ans et *a fortiori* aux jeunes qui sont mal couverts par le RSA. En outre, les personnes âgées à faible retraite perçoivent souvent des revenus du patrimoine qui limitent la faiblesse de leurs revenus. Par ailleurs, les enfants de famille nombreuse sont relativement pauvres.

Etant donnés les profils par âge différents des déciles D1 et D9, les inégalités, mesurées par le rapport interdécile D9/D1, apparaissent maximales en fin de carrière (50-59 ans) et minimales vers le début de la carrière (30-39 ans) et surtout durant la retraite (après 70 ans).

⁴ Par définition, 50% des individus de la génération se situent sous la médiane.

⁵ Voir les documents n°6 à 8 de la séance du 17 avril 2019 du COR et le chapitre 2.6 (section 2) du rapport annuel du COR de juin 2019.

⁶ Le niveau de vie médian des enfants est plus faible que le niveau de vie médian des parents : en effet, dans la population des enfants, les enfants de famille nombreuse sont surreprésentés par rapport à la population des parents.

⁷ Par définition, 10% des individus de la génération ont un niveau de vie supérieur au dernier décile.

⁸ Voir la séance de novembre 2018 du COR, et le chapitre 2.6 (section 1) du rapport annuel du COR.

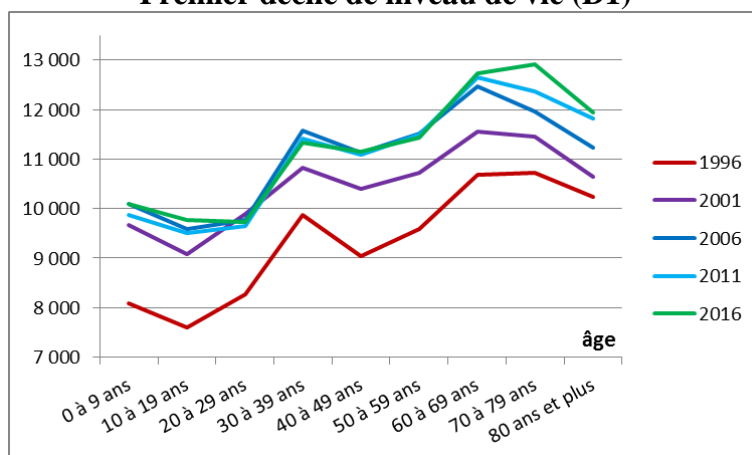
⁹ Par définition, 10% des individus de la génération ont un niveau de vie inférieur au premier décile.

En fin de carrière, ce sont surtout les inégalités en bas de la distribution qui sont importantes, c'est-à-dire les inégalités entre les individus les plus défavorisés et les individus « médians » (rapport D5/D1). Toutefois, ce pic d'inégalités vers 50-59 ans est moins marqué aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Sur la période récente, on observe plutôt deux pics d'inégalités (rapport D5/D1), l'un chez les jeunes (20-29 ans), l'autre en fin de carrière (50-59 ans).

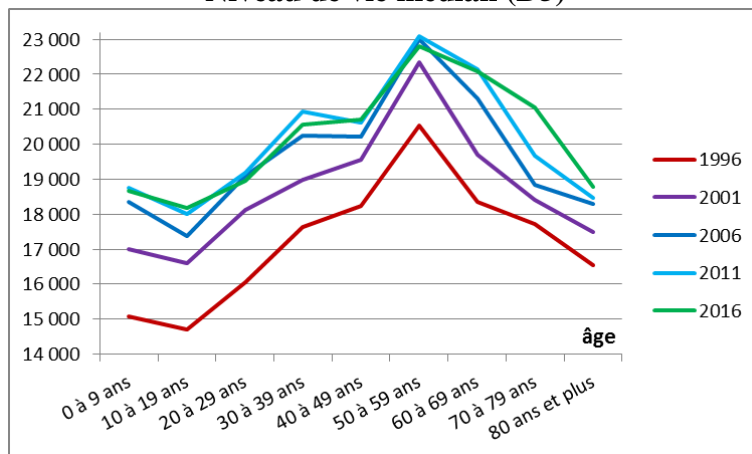
Durant la retraite, les inégalités sont surtout faibles entre les individus les plus défavorisés et les individus « médians », notamment du fait du minimum vieillesse ou du caractère redistributif des dispositifs de solidarité inclus dans le système de retraite. En revanche les inégalités entre les individus « médians » et les plus favorisés atteignent leur maximum aux âges élevés, notamment du fait du caractère inégalitaire des revenus du patrimoine.

**Déciles de niveau de vie selon l'âge
observés en 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016**
(en euros constants 2016 par an et par unité de consommation)

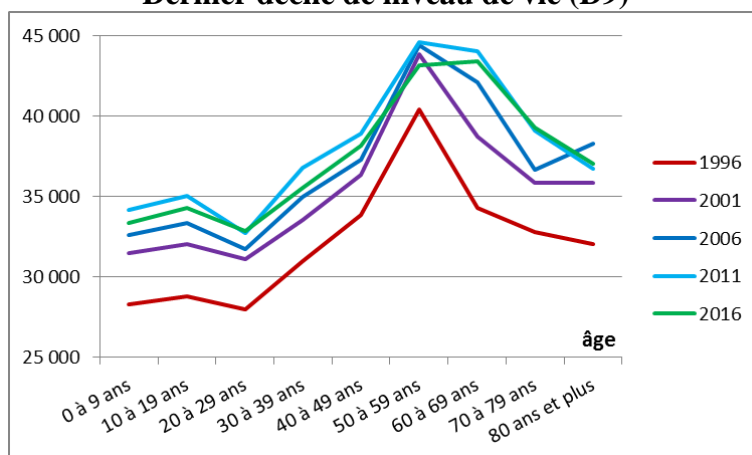
Premier décile de niveau de vie (D1)



Niveau de vie médian (D5)



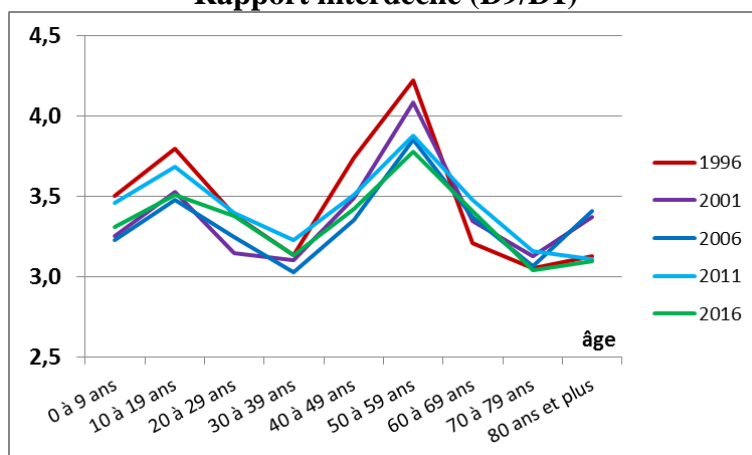
Dernier décile de niveau de vie (D9)



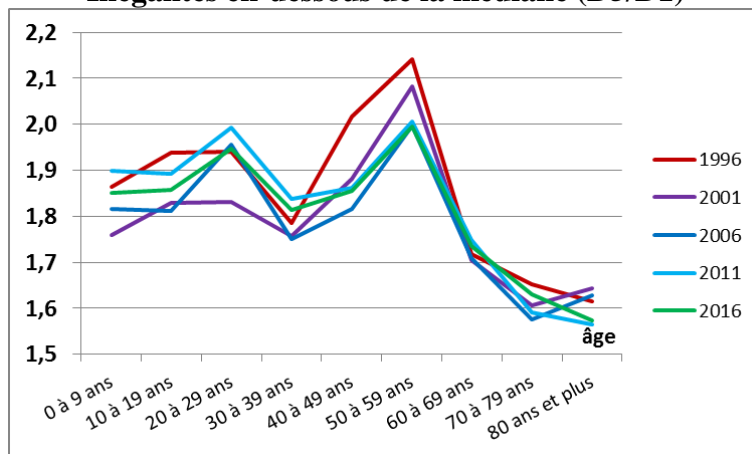
*Lecture : en 1996, parmi les personnes de 80 ans et plus, 10% des individus vivent avec moins de 10 200 €/uc (D1), la moitié vivent avec moins de 16 500 €/uc (D5), et 10% vivent avec plus de 32 000 €/uc (D9).
Champ : individus vivant en ménage ordinaire.
Source : INSEE, enquêtes Revenus fiscaux 1996 à 2016.*

**Inégalités de niveau de vie selon l'âge
observées en 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016**
(rapports entre les déciles)

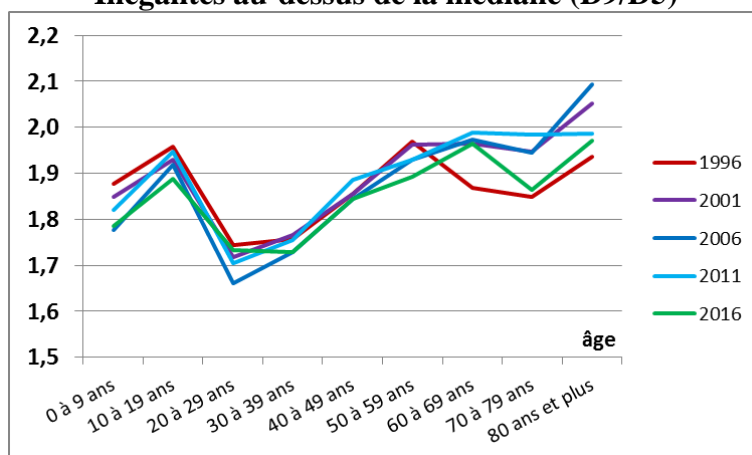
Rapport interdécile (D9/D1)



Inégalités en-dessous de la médiane (D5/D1)



Inégalités au-dessus de la médiane (D9/D5)



Lecture : en 1996, parmi les personnes de 80 ans et plus, le rapport interdécile des niveaux de vie D9/D1 s'élève à 3,1 ; ce rapport est le produit du rapport D5/D1 (égal à 1,6) et du rapport D9/D5 (égal à 1,9).

Champ : individus vivant en ménage ordinaire.

Source : INSEE, enquêtes Revenus fiscaux 1996 à 2016.

Le rapport interdécile ne prend pas en compte les inégalités qui existent parmi les personnes dont le niveau de vie se situe au-dessus du dernier décile D9, c'est-à-dire parmi les 10% les plus aisés. D'autres indicateurs d'inégalités prennent en compte les inégalités tout en haut de la distribution. C'est notamment le cas du rapport S80/S20 (rapport entre le niveau de vie moyen des 20% des individus les plus aisés et le niveau de vie moyen des 20% les plus pauvres), et surtout de l'indice de Gini. L'indice de Gini prend en compte les inégalités tout au long de la distribution des niveaux de vie, il s'agit d'un indicateur de concentration des richesses, assez sensible aux hauts revenus.

L'indice de Gini

L'indice de Gini admet plusieurs définitions équivalentes. C'est l'écart de niveau de vie, exprimé en fraction du niveau de vie moyen, entre deux individus pris au hasard dans la population. C'est encore (à un coefficient de proportionnalité près) le gain moyen (en fraction du niveau de vie moyen) d'un individu qui gagne une place dans le classement des niveaux de vie. Le coefficient de Gini est compris entre 0 (égalité absolue de tous les niveaux de vie) et 1 (quand un seul individu détient la totalité de la masse des niveaux de vie). Cet indicateur est un des plus utilisés au niveau international.

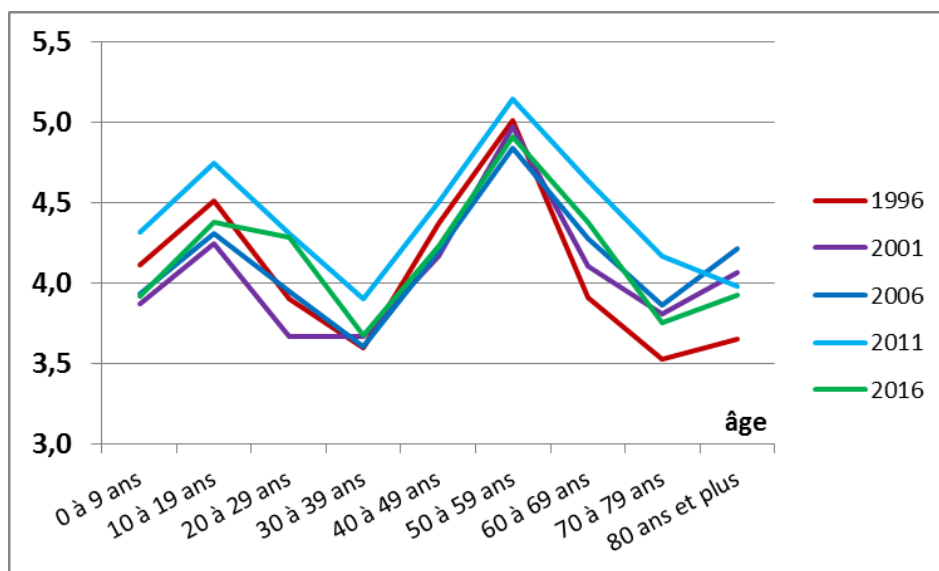
Lorsque l'on mesure le profil par âge des inégalités de niveau de vie avec le ratio S80/S20 ou avec l'indice de Gini, on retrouve que les inégalités sont maximales vers 50-59 ans, mais elles apparaissent également élevées après 60 ans, surtout sur la période récente : en effet l'indice de Gini a augmenté pour les plus de 60 ans entre 1996 et 2011 avant de rebaisser un peu entre 2011 et 2016.

Ainsi les inégalités entre les seniors à haut revenus et les autres seniors ont eu tendance à s'accroître entre 1996 et 2011, avant de rebaisser un peu entre 2011 et 2016¹⁰. Cette hausse des inégalités parmi les seniors n'apparaît pas lorsque l'on considère le rapport interdécile, ce qui signifie que les inégalités entre les seniors relativement aisés (ceux qui se situent au niveau du dernier décile D9) et les seniors plus modestes ne se sont pas accrues. La hausse des inégalités au sein des seniors se concentre donc parmi les revenus supérieurs au dernier décile D9.

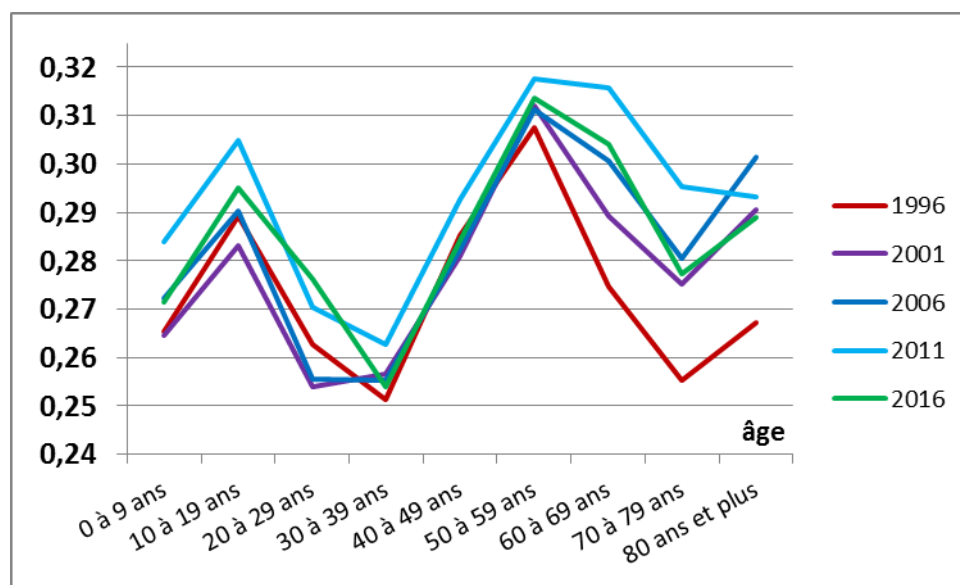
¹⁰ Cette baisse récente des inégalités dans le haut de la distribution s'observe dans l'ensemble de la population (tous âges confondus) ; elle est notamment liée à une hausse de la fiscalité sur les hauts revenus en 2013 et à la baisse des rendements de l'épargne (voir INSEE références sur les niveaux de vie, édition 2016, étude citée en introduction).

**Inégalités de niveau de vie selon l'âge
observées en 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016**
(autres indicateurs d'inégalité)

Rapport S80 / S20



Indice de Gini



Lecture : en 1996, parmi les personnes de 80 ans et plus, le rapport S80/S20 (mesurant les inégalités de niveau de vie) s'élève à 3,7 et l'indice de Gini (autre indicateur d'inégalités de niveau de vie) s'élève à 0,27.

Note : l'indicateur S80/S20 mesure le rapport entre le niveau de vie moyen des 20% des individus les plus aisés et le niveau de vie moyen des 20% les plus pauvres. L'indice de Gini mesure la concentration des revenus au sein des plus aisés, il est compris entre 0 et 1 et il est d'autant plus élevé que les inégalités sont importantes.

Champ : individus vivant en ménage ordinaire.

Source : INSEE, enquêtes Revenus fiscaux 1996 à 2016.

1.2. L'évolution des inégalités de niveau de vie au fil des générations

Le profil des niveaux de vie selon l'âge s'est légèrement déformé entre 1996 et 2016, comme le montrent les graphiques précédents. De manière générale, le niveau de vie médian comme les déciles D1 et D9 ont progressé à tout âge entre 1996 et 2016, mais cette progression des différents déciles est plus marquée chez les seniors (60-69 ans et 70-79 ans). Cette déformation reflète surtout des effets de génération, avec l'arrivée à l'âge de la retraite de générations ayant des niveaux de vie nettement plus élevés que les générations précédentes¹¹.

En effet, les générations nées vers 1940 ou 1950 ont un niveau de vie médian nettement plus élevé que les générations nées vers 1930 ou avant. Ce résultat apparaît lorsque l'on représente l'évolution du niveau de vie médian selon l'âge au fil des générations (voir graphique page suivante) : chaque courbe correspondant à une génération se situe au-dessus de la courbe correspondant à la génération précédente, ce qui signifie que le niveau de vie médian, exprimé en euros constants, progresse au fil des générations. Il apparaît clairement que les générations nées vers 1940 ou 1950 ont un niveau de vie médian plus élevé que les générations nées vers 1930 ou avant. Pour les générations nées après 1950, le niveau de vie médian tend toujours à progresser à chaque âge au fil des générations, mais cette progression est beaucoup moins nette.

On retrouve le même schéma - progression du niveau de vie rapide jusqu'aux générations 1940-1950 puis plus lente pour les générations nées après 1940-1950 – quel que soit le décile de niveau de vie considéré : on ne présente ici que la médiane, mais le graphique du D1 et du D9 est similaire.

Ce schéma correspond aux résultats déjà mis en évidence sur le niveau de vie moyen des générations successives dans le **document n° 11**, consacré aux inégalités intergénérationnelles de niveau de vie.

Etant donné que le schéma d'évolution du niveau de vie au fil des générations est similaire pour les différents déciles, on constate peu d'évolutions de l'ampleur des inégalités intragénérationnelles au fil des générations. Sur les graphiques de la page suivante présentant des indicateurs d'inégalité (ratio interdécile D9/D1 et indice de Gini), les courbes correspondant chacune à une génération se superposent pratiquement d'une génération à la suivante, ce qui signifie que chaque génération est à peu près aussi inégalitaire que la génération précédente.

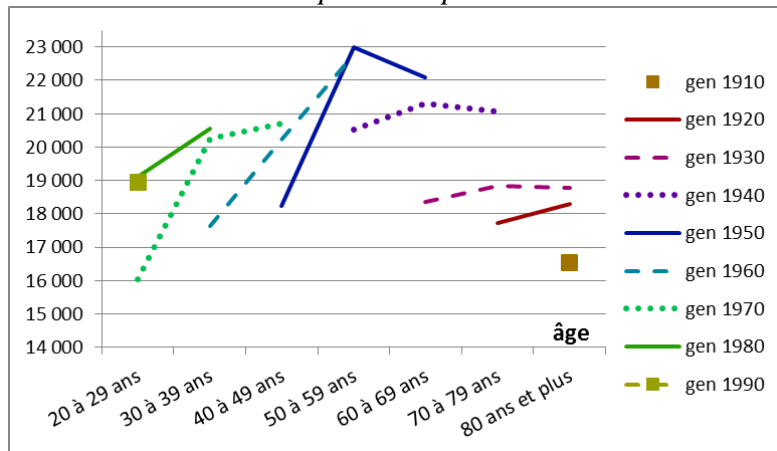
En analysant plus finement le ratio interdécile, il semble qu'il y ait un peu plus d'inégalités au sein des générations nées dans les années 1940-1950 qu'au sein des générations précédentes (nées vers 1920-1930) et suivantes (générations nées vers 1960-1970) : en effet les courbes des générations 1940-1950 se situent un peu au-dessus des autres courbes. Cependant, la baisse des inégalités entre les générations 1940-1950 et 1960-1970 n'apparaît plus avec l'indice de Gini, alors que la hausse des inégalités entre les générations 1920-1930 et 1940-1950 est confirmée par l'indice de Gini. Ce dernier constat rejoint la hausse des inégalités en haut de la distribution entre 1996 et 2016 constatée précédemment parmi les 60 ans et plus.

¹¹ S'agissant du premier décile, la revalorisation du minimum vieillesse entre 2008 et 2012 a aussi contribué à accroître le D1 des plus âgés.

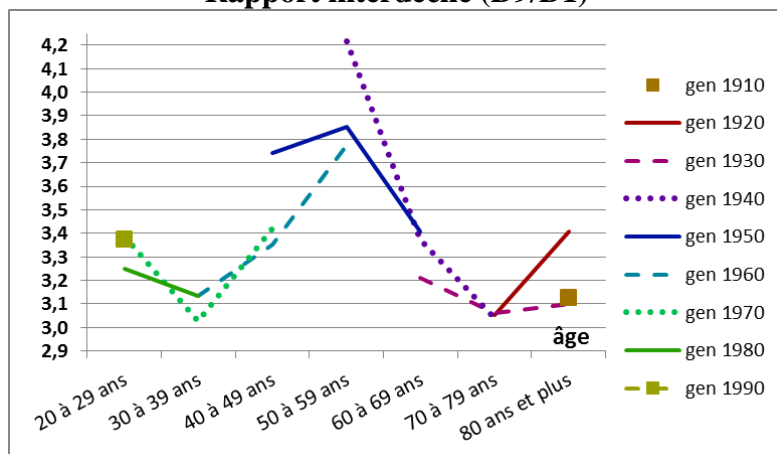
Niveaux de vie selon l'âge au fil des générations

Niveau de vie médian (D5)

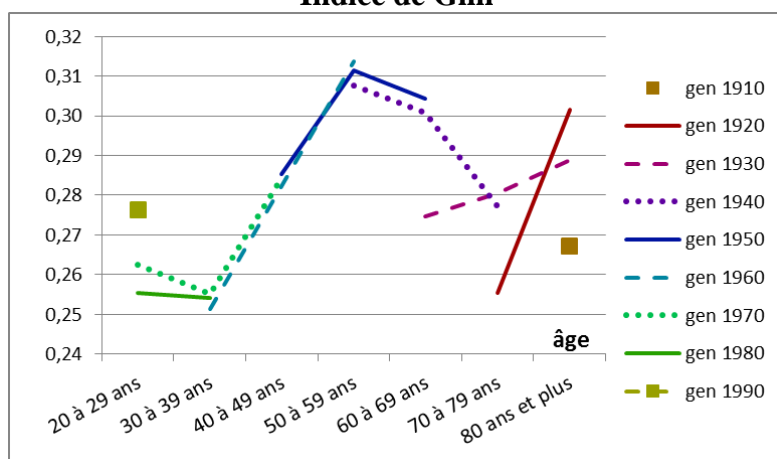
(en euros constants 2016 par an et par unité de consommation)



Rapport interdécile (D9/D1)



Indice de Gini



Lecture : chaque courbe représente une génération dont on suit l'évolution des inégalités de niveau de vie entre 1996 et 2016. Par exemple le niveau de vie médian des personnes nées vers 1970 est passé de 16 000 à 20 700 €/uc entre le moment où elles avaient 20-29 ans (en 1996) et celui où elles ont 40-49 ans (en 2016).

Champ : individus vivant en ménage ordinaire.

Source : INSEE, enquêtes Revenus fiscaux 1996 à 2016.

2. Les inégalités de niveau de vie parmi les actifs et les retraités : évolutions observées de 1970 à 2016

Si les inégalités de niveau de vie ont peu évolué depuis 1996, elles ont en revanche beaucoup baissé depuis 1970, comme le montrent les anciennes enquêtes Revenus fiscaux réalisées tous les 5 ans environ entre 1970 et 1996.

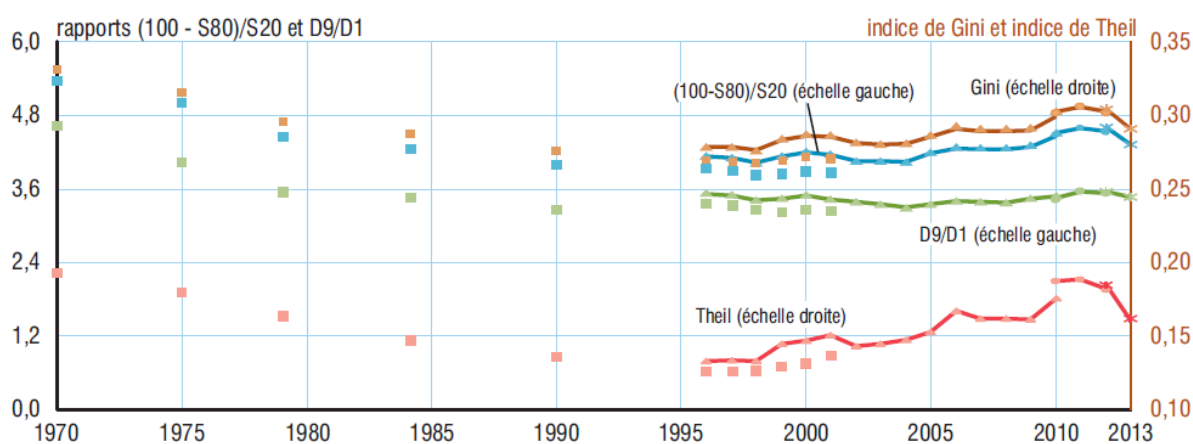
On peut donc avoir une idée de l'évolution des inégalités intragénérationnelles sur longue période en mobilisant ces anciennes enquêtes, bien que l'on ne dispose pas de données homogènes sur l'ensemble de la période 1970-2016.

2.1. L'évolution des inégalités depuis 1970 dans l'ensemble de la population

S'agissant des inégalités de niveau de vie dans l'ensemble de la population tous âges confondus, l'INSEE a estimé de façon comparable différents indicateurs d'inégalité sur la période 1970-2013. Les inégalités ont beaucoup baissé dans les années 1970 puis plus lentement dans les années 1980, avant de rester globalement stables depuis 1990.

Depuis 1990 ou 1996, les indicateurs les plus sensibles aux hauts revenus (indice de Gini, indice de Theil) mettent en évidence une hausse des inégalités jusqu'en 2011 : les hauts revenus ont progressé avant de baisser récemment. Cette baisse récente, qui s'observe essentiellement entre 2012 et 2013, pourrait être liée à la baisse des rendements de l'épargne ou à la hausse de la fiscalité. En revanche, le rapport interdécile demeure relativement constant de 1990 à 2016, ce qui signifie que le pic d'inégalités observé vers 2011 concerne peu les niveaux de vie inférieurs au dernier décile D9.

Principaux indicateurs d'inégalité de niveau de vie sur longue période (ensemble de la population tous âges confondus)



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le niveau de vie est positif et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2013, l'indice de Gini vaut 0,291.

Note : en raison de ruptures de séries, deux valeurs sont présentes pour les années 2010 et 2012, une pour la comparabilité avec les millésimes précédents, l'autre pour la comparabilité avec les millésimes suivants. Deux séries sont présentées sur la période 1996-2001, une cohérente avec les millésimes 1970-1996, l'autre avec les millésimes 2002-2010.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1970 à 1990, enquête Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2013.

Graphique publié dans Antoine Boiron, « Évolution des inégalités de niveau de vie entre 1970 et 2013 », Insee Références, édition 2016 – Dossier.

2.2. L'évolution des inégalités depuis 1970 parmi les actifs et les retraités

Grâce aux données publiées il y a 20 ans par l'INSEE à partir des anciennes enquêtes Revenus fiscaux, il est possible de suivre l'évolution des inégalités parmi les actifs et les retraités de 1970 à 2016, mesurées par le rapport interdécile. Il y a toutefois une rupture de série en 1996, car les données des anciennes enquêtes ne sont pas parfaitement comparables aux données de l'enquête annuelle à partir de 1996 (voir encadré).

La mesure du niveau de vie dans les anciennes enquêtes Revenus fiscaux

Les graphiques de ce document juxtaposent deux séries 1970-1996 et 1996-2016 : la série 1970-1996 provient de données publiées par l'INSEE en 1999 à partir des anciennes enquêtes Revenus fiscaux réalisées tous les cinq ans ; la série 1996-2016 provient de données publiées aujourd'hui par l'INSEE à partir des enquêtes Revenus fiscaux réalisées chaque année depuis 1996. Les deux séries mesurent en principe la même notion de niveau de vie (revenu disponible par unité de consommation du ménage), mais la méthodologie de calcul est différente notamment sur deux points :

1 – Dans la série 1970-1996, certaines composantes du revenu disponible étaient omises par l'INSEE : c'était notamment le cas des revenus du patrimoine, appréhendés de façon très incomplète dans la déclaration fiscale (les revenus du patrimoine financier sont aujourd'hui imputés à partir d'un modèle économétrique estimé à partir des enquêtes Patrimoine de l'INSEE) ; c'était aussi le cas de certaines prestations sociales comme l'allocation aux adultes handicapés (ces prestations sont aujourd'hui observées à partir des fichiers de la CNAF).

2 – Dans les anciennes publications 1970-1996, l'INSEE présentait la distribution de niveau de vie des ménages, en classant chaque ménage en actif ou retraité d'après la situation de sa personne de référence ; aujourd'hui dans les séries postérieures à 1996, l'INSEE présente la distribution de niveau de vie des individus, en classant chaque individu d'après sa situation personnelle et en considérant que le niveau de vie d'un individu correspond au revenu disponible par unité de consommation du ménage auquel il appartient.

Ces changements méthodologiques peuvent affecter sensiblement l'estimation des niveaux de vie médians et des inégalités. C'est pourquoi les graphiques comparent les indicateurs relatifs à l'année 1996 calculés selon l'ancienne et la nouvelle méthodologie.

Le niveau de vie des retraités était nettement inférieur à celui des actifs (ou de l'ensemble de la population) en 1970, puis il a progressé plus rapidement que celui des actifs (ou de l'ensemble de la population) entre 1970 et 1996, pour le rejoindre vers 1996. Ainsi les écarts de niveau de vie entre les retraités, les actifs et l'ensemble de la population demeurent faibles depuis 1996.

Ce résultat s'observe non seulement en termes de niveau de vie moyen, comme le montrent les rapports annuels du COR, mais également en termes de niveau de vie médian et plus généralement pour chaque décile de niveau de vie, comme le montrent les graphiques présentés page suivante (sont représentés ici la médiane et les déciles D1 et D9).

La réduction des écarts entre actifs et retraités a contribué à réduire les inégalités de niveau de vie dans l'ensemble de la population entre 1970 et 1996. Cependant, la baisse globale des inégalités s'explique aussi par une forte réduction des inégalités de niveau de vie parmi les actifs et parmi les retraités dans les années 1980 et 1990. Autrement dit, il y a eu à la fois une

baisse des inégalités intergénérationnelles (entre actifs et retraités) et des inégalités intragénérationnelles (parmi les actifs et parmi les retraités).

Les inégalités parmi les actifs étaient importantes en 1970 essentiellement à cause des travailleurs non salariés, notamment parce que la population active comprenait beaucoup de travailleurs indépendants à faibles revenus (petits agriculteurs, artisans et commerçants). Il est probable toutefois que l'enquête Revenus fiscaux sous-estimait leur niveau de vie, car cette source est fondée sur les déclarations fiscales et il était fréquent que les petits travailleurs indépendants déclarent à l'administration fiscale leurs revenus sur une base forfaitaire, sans doute inférieure à leurs véritables ressources¹². Ainsi, le décile inférieur D1 de l'ensemble des actifs, y compris indépendants, était sensiblement inférieur au décile D1 des seuls actifs salariés.

Entre 1970 et 1996, cette population de petits indépendants a progressivement disparu avec le renouvellement des générations : la part des non salariés dans la population active a diminué, les revenus des non salariés ont rejoint voire dépassé ceux des salariés, et les non salariés ont de plus en plus fréquemment déclaré à l'administration fiscale leurs revenus réels plutôt qu'un revenu forfaitaire. A partir de 1996, on n'observe plus de différences importantes entre la distribution des niveaux de vie de l'ensemble des actifs et celle des seuls salariés.

Par ailleurs, les inégalités parmi les actifs salariés étaient plus importantes en 1970 que dans les années 1980 et suivantes, car les écarts salariaux étaient plus importants. Dans les années 1970, ces inégalités ont baissé, car les écarts de salaire à temps complet se sont réduits (**voir les documents n°2 et 5**). Cependant, à partir des années 1980, la montée du chômage et des emplois instables ou à temps partiel a contrarié cette tendance à la baisse des inégalités, et les inégalités de niveau de vie parmi les salariés (y compris chômeurs) ont cessé de baisser puis ont remonté un peu entre 1990 et 1996, avant de se stabiliser depuis.

Les inégalités parmi les retraités étaient importantes en 1970, essentiellement parce que le niveau de vie médian des retraités (et *a fortiori* celui des déciles inférieurs) était très faible par rapport à celui des retraités plus favorisés. En effet, beaucoup de personnes âgées ne percevaient pas ou peu de pension de retraite de droit propre, d'où une proportion élevée de retraités bénéficiant du minimum vieillesse¹³ ou se situant sous le plafond du minimum vieillesse mais ne recourant pas à cette prestation.

Entre 1970 et 1984, les inégalités entre retraités ont beaucoup baissé, notamment les inégalités entre la médiane et le décile supérieur (rapport D9/D5). Ceci s'explique par le renouvellement des générations, avec l'arrivée à la retraite de générations où davantage de personnes avaient acquis de « bonnes » retraites de droit propre.

Depuis 1984 jusqu'aujourd'hui, les inégalités entre retraités sont demeurées assez stables. Le rapport D5/D1 a fluctué en fonction des revalorisations du barème du minimum vieillesse. En

¹² La faiblesse des revenus déclarés à l'administration fiscale ou aux autres administrations peut être vue comme un artefact statistique durant la vie active ; mais elle conduit par la suite à une faiblesse bien réelle des revenus de ces travailleurs indépendants durant la retraite, puisque les droits à retraite sont calculés en fonction des revenus déclarés.

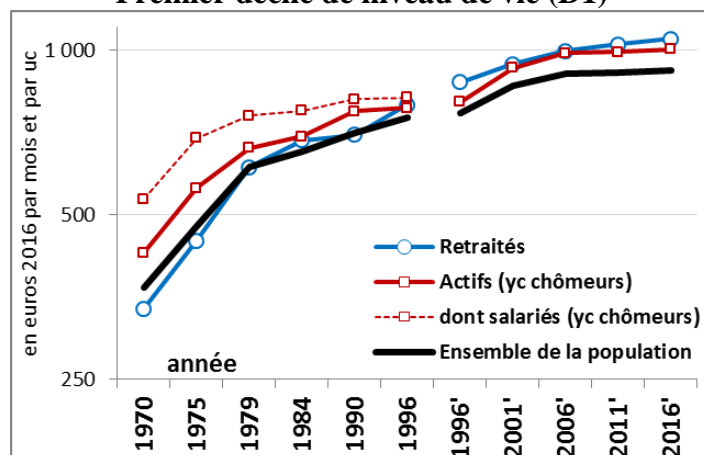
¹³ En 1970, il y avait 2,2 millions d'allocataires du minimum vieillesse, à comparer à une population totale comprenant 6,5 millions de personnes âgées de 65 ans et plus.

effet le premier décile D1 des retraités dépend du montant du minimum vieillesse. Or le barème du minimum vieillesse a été beaucoup revalorisé avant 1984, puis son pouvoir d'achat est resté pratiquement constant (soit une baisse relativement au niveau de vie médian) jusqu'à la revalorisation intervenue entre 2008 et 2012.

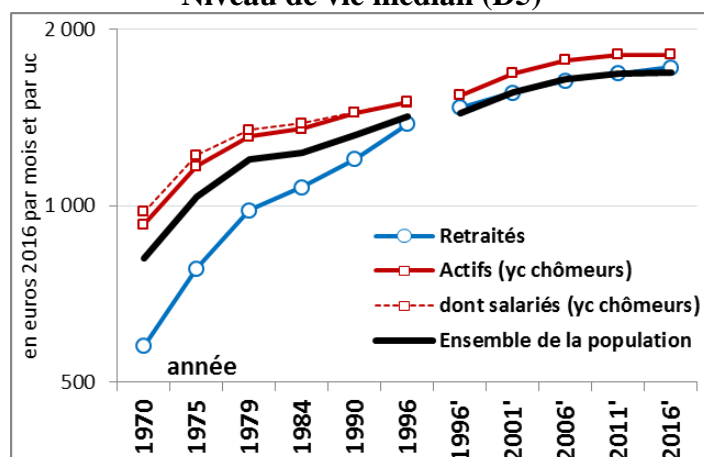
Au total, sur toute la période 1970-2016, les inégalités parmi les retraités (mesurées par le rapport interdécile D9/D1) ont toujours été moins importantes que les inégalités parmi les actifs y compris indépendants. Avant 1984, elles étaient cependant plus importantes parmi les retraités que parmi les seuls actifs salariés ; ce n'est plus le cas depuis 1984.

Déciles de niveau de vie parmi les retraités, les actifs et l'ensemble de la population de 1970 à 2016

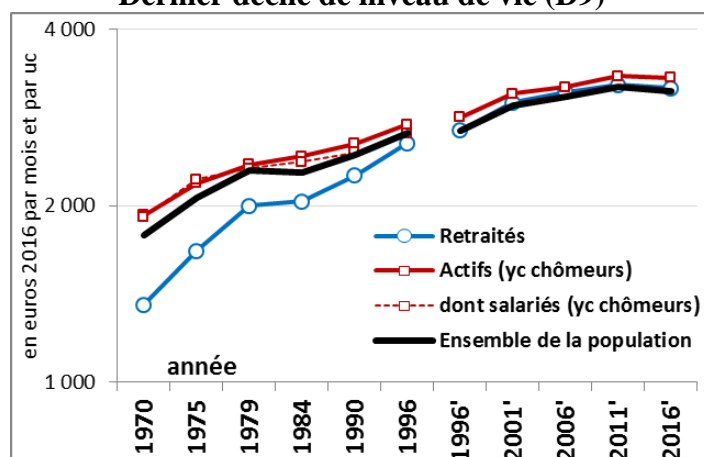
Premier décile de niveau de vie (D1)



Niveau de vie médian (D5)



Dernier décile de niveau de vie (D9)



Lecture : en 1970, 10% des retraités vivaient avec moins de 340 €/uc (D1), la moitié vivaient avec moins de 580 €/uc (D5), et 10% vivaient avec plus de 1 360 €/uc (D9), en euros constants 2016.

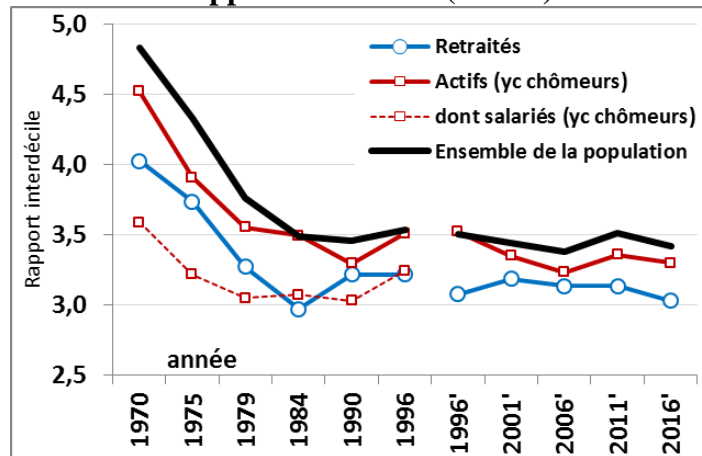
Note : voir l'encadré méthodologique pour la rupture de série en 1996. La série 1996-2016 sur les salariés n'a pas été calculée, les écarts entre salariés et non salariés étant moins importants que par le passé.

Champ : ménages ordinaires (avant 1996) ; individus vivant en ménage ordinaire (après 1996).

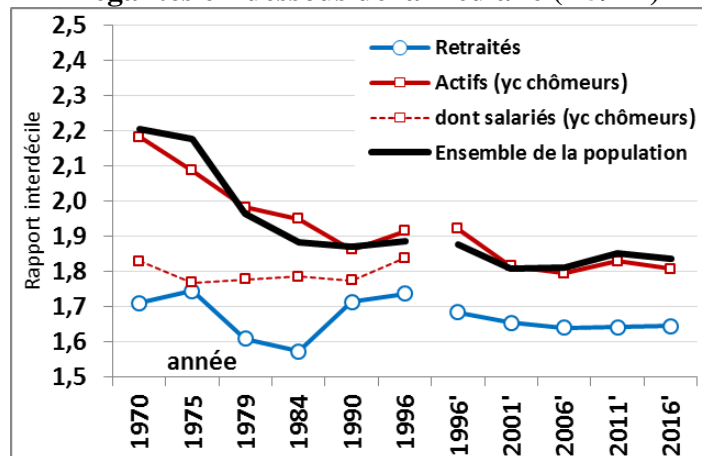
Source : INSEE, enquêtes Revenus fiscaux 1970 à 2016.

Inégalités de niveau de vie parmi les retraités, les actifs et l'ensemble de la population de 1970 à 2016

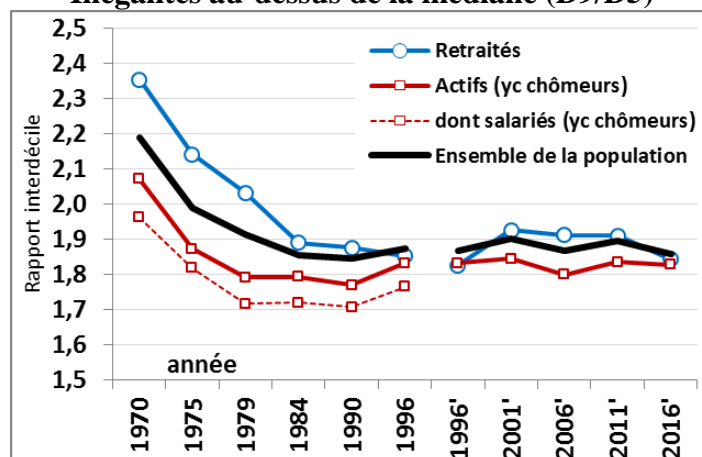
Rapport interdécile (D9/D1)



Inégalités en-dessous de la médiane (D5/D1)



Inégalités au-dessus de la médiane (D9/D5)



Lecture : en 1970, parmi les retraités, le rapport interdécile des niveaux de vie D9/D1 s'élevait à 4,0 ; ce rapport est le produit du rapport D5/D1 (égal à 1,7) et du rapport D9/D5 (égal à 2,35).

Note : voir l'encadré méthodologique pour la rupture de série en 1996. La série 1996-2016 sur les salariés n'a pas été calculée, les écarts entre salariés et non salariés étant moins importants que par le passé.

Champ : ménages ordinaires (avant 1996) ; individus vivant en ménage ordinaire (après 1996).

Source : INSEE, enquêtes Revenus fiscaux 1970 à 2016.

En conclusion, on peut interpréter ces résultats dans une perspective générationnelle. Sur le temps long, on peut identifier plusieurs générations ayant connu des situations très différentes en termes de niveau de vie :

- les générations nées au tout début du vingtième siècle, qui constituaient les retraités et personnes âgées en 1970 : elles ont connu des niveaux de vie très faibles avec des inégalités importantes durant leur retraite (et sans doute également durant leur vie active, non observée ici) ;
- les générations nées entre les deux guerres mondiales, qui étaient actives en 1970 et qui ont atteint l'âge de la retraite dans les années 1980 ou 1990 : elles ont encore connu des niveaux de vie assez faibles avec beaucoup d'inégalités durant leur vie active (surtout pour les indépendants), mais elles connaissent des niveaux de vie assez élevés avec peu d'inégalités durant leur retraite ;
- les premières générations du *baby boom*, en milieu de vie active dans les années 1980-1990 puis à la retraite aujourd'hui : elles ont connu un niveau de vie assez élevé avec peu d'inégalités durant leur vie active, puis connaissent aujourd'hui un niveau de vie relativement élevé avec peu d'inégalités durant leur retraite ;
- enfin les *post baby boomers* nés après 1960, qui constituent la plupart des actifs aujourd'hui : ces générations connaissent durant leur vie active une situation assez proche de celle des premiers *baby boomers* durant leur vie active, avec un niveau de vie légèrement plus élevé et des inégalités tout aussi faibles.